

Brief presse Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)

Point sur la situation en France

En présence de :

- **Pr Didier Lepelletier**, Directeur général de la Santé
- **Mme Maud Faipoux**, Directrice générale de l'Alimentation
- **Dr Caroline Semaille**, Directrice générale de Santé publique France
- **Dr Gilles Salvat**, Directeur général par intérim de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

Nous vous remercions de bien vouloir lever la main si vous avez des questions lors du temps d'échange dédié et de n'ouvrir votre micro qu'une fois que nous vous aurons invités à le faire.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

Pr Didier Lepelletier,
Directeur général de la
Santé

Mme Maud Faipoux,
Directrice générale de
l'Alimentation

2. POINT DE SITUATION SUR LE VOLET ANIMAL

Mme Maud Faipoux,
Directrice générale de
l'Alimentation

3. 4. ANALYSE DU RISQUE ET RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE

Dr Caroline Semaille,
Directrice générale de
Santé publique France

Dr Gilles Salvat,
Directeur général par
intérim de l'ANSES

Mme Maud Faipoux,
Directrice générale de
l'Alimentation

5. PREVENTION ET CONDUITES A TENIR, CONCLUSION

Pr Didier Lepelletier
Directeur général de la
Santé

Mme Maud Faipoux,
Directrice générale de
l'Alimentation

1. INTRODUCTION

Pr Didier LEPELLETIER, Directeur général de la Santé

- Les virus IAHP circulent activement chez les oiseaux sauvages en Europe et à l'international à des **niveaux nettement supérieurs à ceux observés à la même période lors des deux années précédentes**
- Le risque demeure « **faible** » pour la population générale et « **faible à modéré** » pour les individus exposés professionnellement (ECDC / OMS)
- **Aucun cas humain détecté en France**

**Une logique « Une seule santé »
pour assurer une surveillance
efficace chez l'animal et
l'homme, détecter tout
franchissement de la barrière
des espèces et intervenir
rapidement autour d'éventuels
cas humains**

2. POINT DE SITUATION SUR LE VOLET ANIMAL

Mme Maud FAIPOUX, Directrice générale de l'Alimentation

3. 4. ANALYSE DU RISQUE ET RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE

Dr Gilles SALVAT, Directeur général par intérim de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

Dr Caroline SEMAILLE, Directrice générale de Santé publique France



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) :

Point de situation au 27 novembre 2025

En 2025 en Europe : une situation très préoccupante dans la faune sauvage (EFSA, 2025)

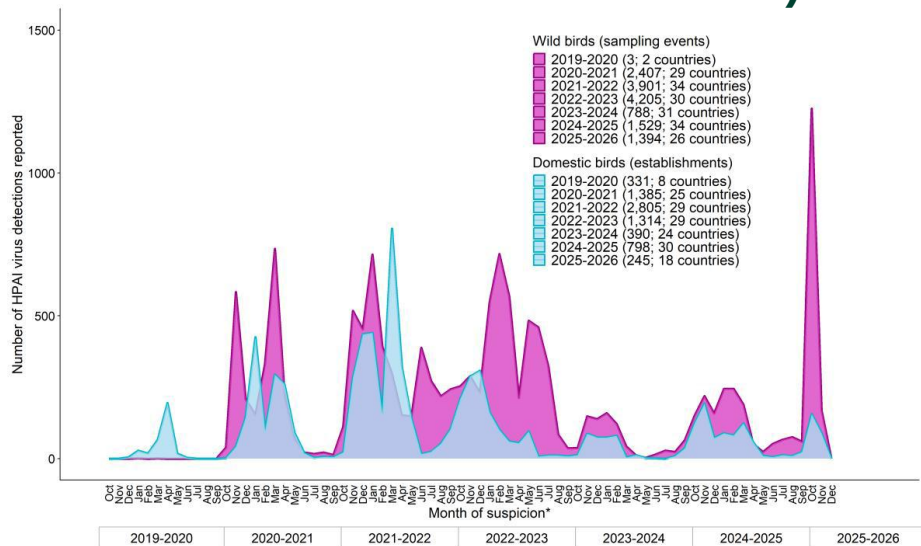


Figure 1: Distribution of the number of HPAI virus detections in wild birds (cumulative number $n = 14,227$) (pink) and establishments keeping domestic birds (cumulative $n = 7,268$) (blue) reported in Europe during seven epidemiological years by month of suspicion, from 1 October 2019 to 14 November 2025 (total $n = 21,495$).

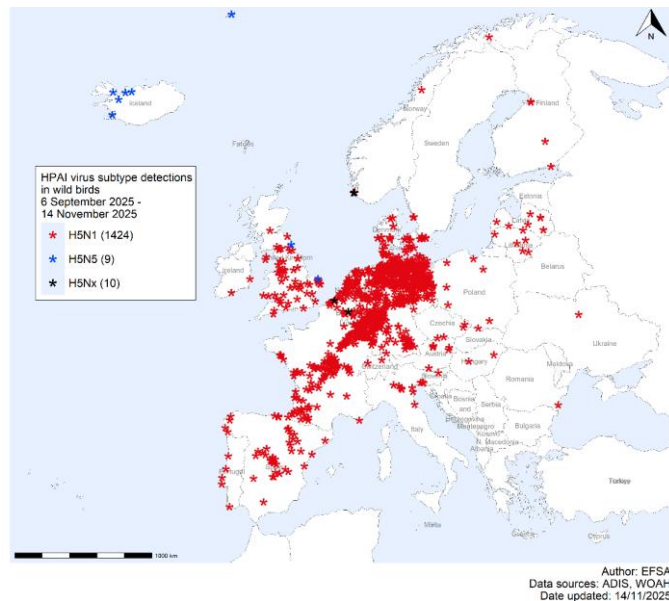


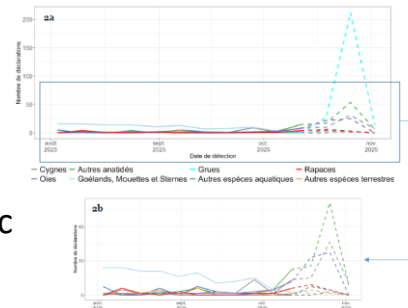
Figure 2: Geographic distribution, based on available geocoordinates, of HPAI virus detections in wild birds (1,443), reported by virus subtype, in Europe from 6 September to 14 November 2025.

IAHP H5 - Situation Française et Européenne



- Europe

- 25 pays contaminés depuis le 1^{er} août 2025 (+2 / sem. prec. = Finlande, Slovénie)
- Très nombreuses détections faune sauvage 688 du 1^{er} août au 4 nov 2025. Grues +++, mouettes et goélands, canards et cygnes etc
- Forte reprise des détections en élevage
Au 4 novembre : Allemagne (58), Royaume-Uni (23), Pologne (15), Italie (13), Espagne (12),

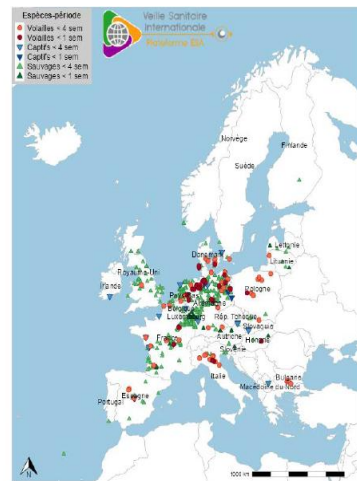
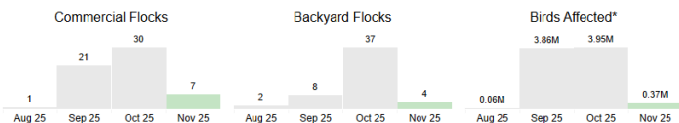


- France

- 9 au 4 nov., 20 le 10 nov., plus de 70 le 27 nov. : sérotype FR20, diffusion entre élevages
- Situation très évolutive : 4 renards et 1 loutre positifs,
- un nouveau sérotype réassortant (FR21) chez les laridés

- Pour rappel USA

- Reprise des cas en élevage avicole (20-30 / mois + basses-cours)



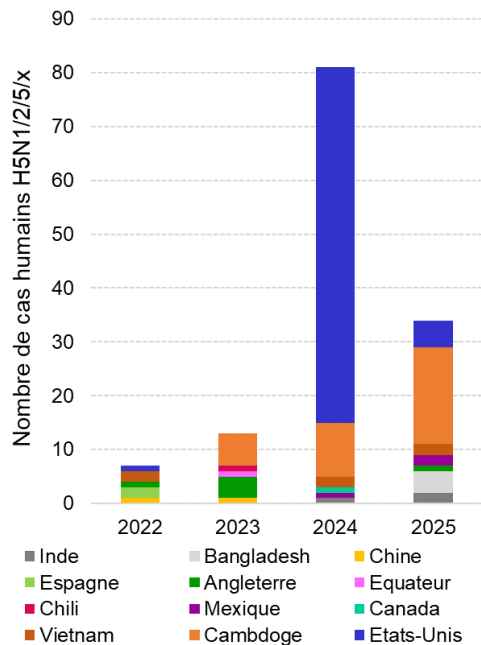
- 1082 foyers bovins dans 18 états

Conclusion

- Un épisode de mortalité massive en cours dans l'avifaune sauvage migratrice, ce n'est malheureusement pas la première fois (laridés 2022, grues Israël 2021)
- Une pression infectieuse environnementale élevée conduisant à de nouvelles expositions, y compris chez l'homme et les mammifères domestiques ou sauvages, **même si ces virus restent encore des virus adaptés aux oiseaux**
- Une vigilance accrue nécessaire pour éviter les introductions en élevage, détecter précocément les événements anormaux (mammifères) et éviter les expositions humaines (notamment personnes moins informées que les professionnels) : **plus les virus circulent plus le risque d'exposition des humains est élevé**
- Des travaux à poursuivre :
 - Pour caractériser les virus en cause et comprendre leurs spécificités et leurs voies d'introduction
 - Pour améliorer la protection vaccinale des canards notamment en fin de période d'élevage
 - Pour comprendre les facteurs de réussite ou d'échec de la vaccination

Cas humains H5 : situation internationale

Détectations en hausse depuis 2022 avec une dynamique très évolutive

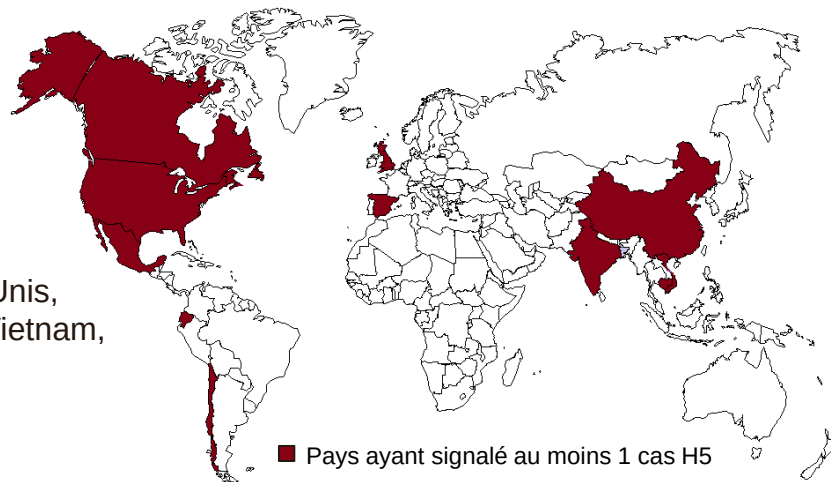


34 cas humains H5 en 2025 :

- **32 H5N1** : Cambodge, Etats-Unis, Bangladesh, Inde, Mexique, Vietnam, Angleterre
- **1 H5N5** aux Etats-Unis
- **1 H5Nx** au Mexique

Aucun cas humain de grippe aviaire détecté en France

Distribution géographique des cas humains H5 confirmés depuis 2022 au 24/11/25 (sources : OMS, ECDC, US CDC)



Analyse de risque pour la santé humaine

Un risque jugé faible mais justifiant une vigilance accrue à l'interface animal / homme

Caractéristiques des cas humains H5Nx :

- Principalement suite à une exposition à des animaux infectés (volaille, vaches laitières)
- Plusieurs cas sans exposition à risque identifiée (Etats-Unis, Canada, Mexique, Chili)
- Grande diversité de symptômes (principalement bénins – conjonctivite, syndrome grippal - mais formes graves possibles)
- Aucune transmission interhumaine détectée
- Virus H5Nx non adaptés à l'être humain et sensibles aux antiviraux

Analyse de risque pour la santé humaine OMS, ECDC et Santé publique France / Anses / CNR :

- Risque faible pour la population générale
- Risque faible à modéré pour les personnes exposées à des animaux infectés ou un environnement contaminé

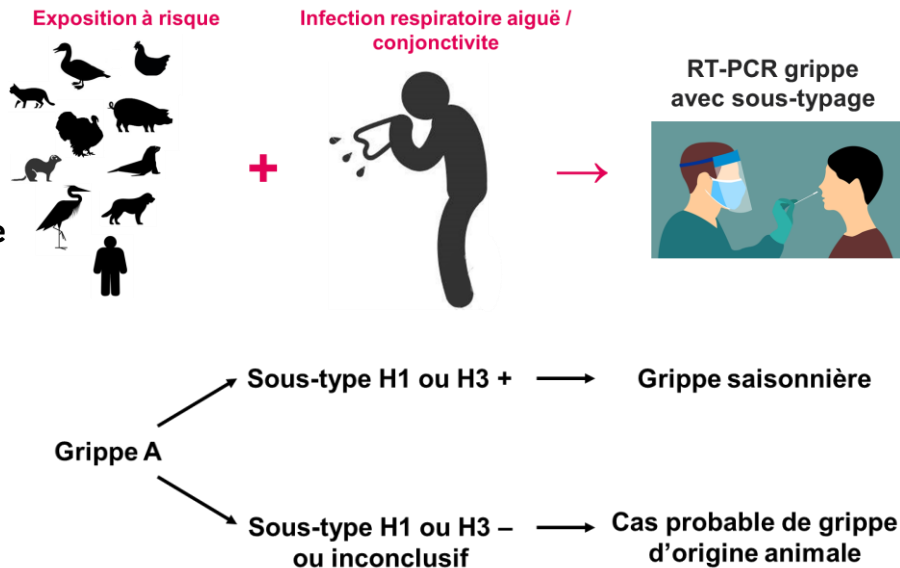
Grande capacité des virus influenza à évoluer et s'adapter à un nouvel hôte ► vigilance accrue

Nécessité de renforcer la prévention du risque et la surveillance à l'interface animal / homme

Renforcement de la surveillance des gripes zoonotiques

Trois axes prioritaires :

1. **Surveillance dite « passive »** : signalement de tout cas probable de grippe zoonotique aux autorités de santé pour investigations virologiques (CNR) et épidémiologiques (SpF et ARS)
2. **Renforcer le recours au sous-typage grippe (recherche H1/H3 humaines) à l'hôpital** afin de détecter des formes graves de grippe zoonotique sans exposition à risque identifiée
3. **Surveillance dite « active » : protocole SAGA**, s'adressant à des personnes exposées à un foyer d'IAHP et sans symptômes, en place dans 4 régions depuis 2023-24 et étendu à toute la France en 2025-26



Informersur le risque et la conduite à tenir

Cibles : personnes exposées (éleveurs, salariés d'élevage, vétérinaires, soigneurs faune sauvage, chasseurs, grand public)

- Quel est le risque pour la santé humaine ?
 - Qu'est-ce qu'une exposition à risque, comment se protéger ?
 - Que faire en cas d'exposition ?
 - Que faire en cas de symptômes ?
-
- Recommandation de vaccination contre la grippe saisonnière

Les bons réflexes face aux grippes aviaire et porcine.



INFLUENZA ET GRIPPE : QUELLE DIFFÉRENCE ?

L'influenza aviaire et l'influenza porcine sont des maladies animales, causées par des virus influenza, qui touchent, respectivement, de très nombreuses espèces d'oiseaux et le porc. Ces maladies peuvent parfois se transmettre à d'autres mammifères.

Certains virus influenza aviaires et la plupart des virus influenza porcins peuvent contaminer l'être humain, on parle alors de grippe aviaire ou porcine.

L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LE MONDE.

Depuis octobre 2021, les volailles domestiques et les oiseaux sauvages sont touchés de façon massive par des virus influenza aviaires A(H5N1). Des mammifères sauvages et domestiques peuvent également être contaminés par ce virus, et des cas d'infections par des virus influenza aviaires ont été détectés chez l'être humain avec parfois des formes graves.

Informez sur le risque et la conduite à tenir

Cibles : professionnels de santé (cliniciens, pharmaciens, laboratoires de ville et hospitaliers)

- Quel est le risque pour la santé humaine ?
- Quand suspecter une grippe zoonotique (exposition, symptômes) ?
- Que faire en cas de suspicion de grippe zoonotique ?
- Quelles sont les modalités de prise en charge du patient ?
- Recommandation de vaccination contre la grippe saisonnière

GRIPPE ZOOTIQUE - DE LA PRÉVENTION AU SIGNALEMENT

Repérez pour
votre pratique
Professionnels
de santé

Plusieurs virus influenza des oiseaux (influenza aviaire) et du porc (influenza porcine) sont capables d'infecter l'être humain. On parle alors de grippe zoonotique (grippe aviaire ou grippe porcine). Certains de ces virus circulent actuellement en France et ailleurs dans le monde et sont à l'origine d'une recrudescence de cas humains au niveau international.

La prévention de cette zoonose et le signalement précoce de toute suspicion de cas permettent de réduire le risque d'émergence d'un nouveau virus grippal à potentiel pandémique.

En tant que professionnels de santé, votre rôle dans ce dispositif est central.

Comment se transmet cette maladie ?

Les cas de grippe zoonotique surviennent principalement lors d'une exposition à des animaux infectés ou à un environnement contaminé. La transmission se fait par voie aérienne (inhalation de particules virales provenant de l'animal infecté en suspension dans l'air) ou par contact avec des sécrétions contaminées (salive, excréments ou fluides corporels). La transmission par ingestion de produits alimentaires cuits provenant d'animaux infectés n'est pas décrite chez l'Homme.

Des cas de grippe zoonotique peuvent survenir sans exposition à risque documentée. De tels cas sont sporadiquement détectés grâce à la surveillance de la grippe saisonnière. Quelques cas de transmission interhumaine de virus influenza aviaires et porcins ont été décrits par le passé. Excepté pour les virus pandémiques,

ces événements sont très rares et sont survenus au sein de foyers familiaux ou dans le cadre de soins médicaux.

Les cas de grippe zoonotique ont principalement été détectés en Asie et en Amérique du Nord. Un seul cas a été détecté en France, en 2021, dû à un virus influenza porcine. Santé publique France définit une **exposition à risque** comme un **contact direct**, indépendamment du port d'équipements de protection individuelle, avec **un ou plusieurs animaux** :

- **confirmés d'infection par un virus influenza aviaire ou porcine** par le laboratoire national de référence (ANSES),
- ou fortement suspectés de l'être (mortalité soudaine et anormale de volailles ou syndrome grippal chez des porcs dans un contexte d'élevage, animal sauvage malade ou retrouvé mort).

5. PREVENTION ET CONDUITES A TENIR

Pr Didier LEPELLETIER Directeur général de la Santé

Mme Maud FAIPOUX, Directrice générale de l'Alimentation

6. CONCLUSION

Dr Didier LEPELLETIER, Directeur général de la Santé

- **Les autorités sont pleinement mobilisées** pour faire face au risque de circulation de l'IAHP, que ce soit dans le domaine de la santé animale ou de la santé humaine
- **Moins de foyers en élevages, c'est moins de risque de contaminations** des professionnels intervenant en exploitations agricoles et moins de risque de transmission du virus en population générale
- Il est **fortement déconseillé de ramasser des oiseaux sauvages vivants ou morts**
- **Chacun doit être vigilant en cas de symptômes et d'exposition à des animaux malades**, doit consulter rapidement un médecin, respecter les **gestes barrière et s'isoler** en cas d'infection

QUESTIONS / RÉPONSES

Pour toute demande complémentaire :

Centre de crise sanitaires, ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées
alertes-presse@sante.gouv.fr

Direction générale de l'Alimentation, ministère de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Santé publique France
presse@santepubliquefrance.fr

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)
presse@anses.fr